

Gros succès du Canon Français à Bourges : la gauche PoL Pot doit payer

écrit par Paul Le Poulpe | 26 août 2025



Banquet berrichon 2025 (Canon français) à Bourges, à la Halle au Blé © Tristan-Sacha B.



Banquet berrichon 2025 (Canon français) à Bourges, à la Halle au Blé © Tristan-Sacha B.

Le Berry Républicain serait-il plus professionnel que La Montagne ? Alors que les initiatives de la gauche totalitaire contre la liberté d'expression dans l'Allier ont été relayées avec beaucoup de complaisance, voire de partialité, par les journalistes de l'Allier, l'article du Berry Républicain évoquant la réussite incontestable du Canon Français à Bourges, ce dimanche 24 août, a été remarquable d'objectivité.

https://www.leberry.fr/bourges-18000/loisirs/ils-etaient-1-870-ce-dimanche-a-bourges-pour-profiter-de-la-seconde-edition-du-banquet-berrichon_14738158/

Le journaliste, Tristan-Sacha Buchet, s'il évoque les demandes d'annulation, ne se permet aucun qualificatif désobligeant contre les organisateurs, comme cela est trop souvent le cas. Il se permet juste de dire ce qu'il a vu. 1870 personnes présentes, une ambiance chaleureuse, autour des traditions françaises, du cochon, de la boisson, du chant et de la danse. Et rien de plus. Dans sa vidéo du jour, notre fondateur évoquait les enjeux de cette journée, et exprimait son indignation devant la multiplication des actes de censure de la gauche, en résumant son totalitarisme.

Bravo aux organisateurs et au public. Le succès est tel qu'il est envisagé dès l'année prochaine une troisième édition de l'événement, et qu'apparemment, les initiatives semblables vont se multiplier dans toute la France.

Reste une question. Après les tentatives d'interdiction de « Murmures de la Cité » par la clique Indrusiak-Présumey de l'Allier, nous avons vu encore des associations et des partis comme La France insoumise, la confédération paysanne du Cher, le Nouveau parti anticapitaliste, le syndicat Sud 18, l'association Ki-6-col, la Confédération nationale des travailleurs et le syndicat CGT demander l'interdiction de cet événement.

Est-il normal que ces fossoyeurs de la liberté d'expression puissent solliciter gratuitement les services de l'Etat, pour attenter aux valeurs fondamentales de notre pays, et notamment le droit de réunion et de manifestation ?

Ces pratiques, qui ne viennent que de la gauche, ne devraient-elles pas être sanctionnées par un délit de plainte abusive, qui pourraient être instruites par le procureur de la République ? D'autre part, quand une association ou un particulier dépose plainte en justice, elle doit déposer, à la demande du Parquet, une caution. Est-il normal que les censeurs puissent attenter à nos libertés sans en payer le prix ?

Certes, il faut se réjouir que pour l'instant, les actions liberticides de la gauche ne se traduisent pas par des interdictions, et que, à Moulins, Hérisson ou Bourges, les autorités tiennent bon. Mais il faut que la gauche Pol Pot paye au prix fort le prix de ses forfaitures, et que les autorités sévissent contre ces abus de plaintes, qui entendent interdire à Pierre-Edouard Stérin de participer à des initiatives culturelles qui valorisent les meilleures traditions de la France.

Paul Le Poulpe

Ripostelaique.com